

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
CANTON DE TUFFE**

COMMUNE DE VOUVRAY SUR HUISNE

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VOUVRAY SUR HUISNE
LE JEUDI 29 MARS 2018 à 20h30**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	: 11
Présents	: 7
Votants	: 7
Date de convocation	: 23 mars 2018
Date d'affichage	: 23 mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf mars à vingt heure trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CIRON, Maire.

Etaient présents : MM Jean-Pierre CIRON- Roger LEBRETON- Gonzague de MONTESSON- Christian AATZ- Stéphane CRUCHET- Dominique COMBE - Danièle ALLAIRE.

Absents excusés : MM David FOURMY, Mathieu CHARTIER- Bruno BOIRET - François THOMELIN.

Secrétaire : Mme Danièle ALLAIRE

Délibération : convention de capture des animaux errants avec la société Caniroute

Monsieur le Maire procède à la lecture de la convention de la société Caniroute, les membres du conseil acceptent à l'unanimité cette convention.

Demande de subvention DETR – travaux église

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la Sous-Préfecture – Monsieur CHOLET nous a envoyé un mail le 23 mars pour nous informer que ces travaux ne sont pas éligibles à la DETR.

Subvention voyage scolaire pour les enfants de Vouvrays-sur-Huisne

Il est rappelé qu'une délibération du Conseil municipal a été prise en date du 19/05/2015 qui définit les modalités d'attribution de subvention pour voyage scolaire qui correspond à 20 € par enfant.

Délibération : état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018

Les membres du Conseil municipal décident de laisser les taux identiques à ceux de l'année 2017.

Délibération – demande de subventions :

Après lecture des différentes demandes par Monsieur le Maire, les membres du conseil décident la verser la somme de 1 924,00 € (le détail des versements sera inscrit sur la délibération).

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal des demandes de participations des frais de scolarité des enfants de notre fréquentant les écoles :

- La Commune de Tuffé demande un versement total de 5 855 €.
- La Commune de Sceaux sur Huisne demande un versement total de 1 200 €.
- La commune de Connerré demande en maternelle : 1 000 € par an /élève et 700 € en primaire sachant que 2 enfants sont de notre commune.

Monsieur le Maire a souhaité qu'un jour soit déterminé pour la réunion du Conseil municipal, il a été décidé que ce jour serait le jeudi.

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE
CANTON DE TUFFE**

COMMUNE DE VOUVRAY SUR HUISNE

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE VOUVRAY SUR HUISNE
LE MARDI 10 AVRIL 2018 à 20h30**

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9
Date de convocation : 05 avril 2018
Date d'affichage : 05 avril 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix avril à vingt heure trente, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre CIRON, Maire.

Etaient présents : MM Jean-Pierre CIRON- Roger LEBRETON- Gonzague de MONTESSON- Christian AATZ - Stéphane CRUCHET- Mmes Dominique COMBE - Danièle ALLAIRE – MMBruno BOIRET - François THOMELIN

Absents excusés: MM David FOURMY, Mathieu CHARTIER.

Secrétaire : M François THOMELIN

Vote du compte administratif et compte de gestion 2017 :

Monsieur le Maire énumère des dépenses en fonctionnement et investissement 2017 ainsi que les recettes.

Les membres du conseil valident le compte de gestion 2017.

Vote du budget primitif 2018 de la commune :

Monsieur le Maire présente un projet de budget de la commune 2018, les membres du Conseil valident le projet de budget :

Section de fonctionnement : 158 798,00 €

Section d'investissement : 129 883,00 €